



LA CONSTRUCTION INDUSTRIALISÉE, MODULAIRE ET HORS-SITE TRACE SON SILLON DANS L'ÉCOSYSTÈME DU BÂTIMENT

Le 4^{ème} colloque de la construction industrialisée, modulaire et hors-site qui s'est tenu au Centre des Congrès de Lyon, mercredi 29 mars, a accueilli 170 participants. Ce rendez-vous annuel de la profession a été l'occasion de mesurer les avancées de la

construction hors-site et modulaire et leur ancrage dans l'écosystème global du bâtiment. À la lumière de réflexions globales sur l'urbanisme et le logement, mais également des évolutions réglementaires, normatives et techniques, cette industrie s'est, une nouvelle fois, affirmée comme porteuse de solutions crédibles et innovantes, en phase avec les mutations sociales, environnementales et économiques, pour dessiner la ville de demain.

4^{ème} Colloque de la Construction Hors-Site et Modulaire 29 mars 2023 – Centre de Congrès de Lyon

C'est dans un climat social tendu que s'est tenu le 4^e colloque de la construction industrialisée, modulaire et hors-site, au Centre des congrès de Lyon. En dépit des mouvements sociaux qui bouleversent la France actuellement, 170 professionnels ont répondu présents à cet événement qui rassemble, chaque année, les professionnels en quête de procédés constructifs innovants. Soutenu par DLR, le syndicat des Acteurs de la Construction Industrialisée et Modulaire - ACIM continue de tracer son sillon dans l'écosystème du bâtiment. « *La montée en puissance de l'ACIM se mesure à travers le nombre d'adhérents et de participants à nos différents événements, ainsi que d'acteurs institutionnels qui sollicitent le syndicat (l'État notamment), qui progresse chaque année un peu plus* », s'est réjoui Éric Aurenche, président de l'ACIM.

La certification, une étape majeure

Pour asseoir sa position de précurseur sur le marché de la construction, l'ACIM vient de franchir une étape majeure en collaboration avec le Centre scientifique et technique du bois (CSTB) : celle de la certification dite QB53. Annoncée à l'occasion du salon Batimat, en octobre 2022, cette nouvelle certification a fait l'objet d'une présentation concrète de son contenu et de ses perspectives. « *Dans un monde qui évolue vite, le secteur du bâtiment doit anticiper l'avenir : la construction modulaire est une réponse crédible aux enjeux climatiques et environnementaux et la certification QB53 vient assurer la qualité des bâtiments auprès des assureurs, des contrôleurs techniques et des industriels* », indique Anca Cronopol (CSTB). Une reconnaissance attendue par les entreprises de la construction modulaire qui se veut ouverte aux adaptations et en perpétuelle amélioration pour coller aux réalités du marché.

Évolution des besoins et des usages

Alors que le modèle de la "ville du quart d'heure" se dessine, l'ACIM élargit, ainsi, son horizon en intégrant, dans sa réflexion, les dimensions urbanistiques et résidentielles. « *Nous voulons sortir de la culture de l'entre-soi et appréhender les évolutions techniques de notre industrie sous le prisme global des usages et de la ville, en associant les décisionnaires politiques* », souligne Éric Aurenche. Sur un marché du logement en forte tension où la demande dépasse largement l'offre, la construction industrialisée, modulaire et hors-site a sa carte à jouer. « *L'industrie de la construction modulaire doit repenser sa place dans la chaîne de valeur et*

Contact presse :

ACIM-DLR : Florence Dupont - 06 89 43 24 56 - f.dupont@dlr.fr



La construction modulaire et hors site,
PLUS QUE VOUS L'IMAGINEZ

profiter de l'engagement de l'État, à travers le Plan France 2030, auprès de la filière, pour intensifier le dialogue avec les élus locaux et valoriser un secteur porteur de solutions d'avenir », soutient Vincent Pavanello, fondateur du think tank Real Estech. À l'aube de la loi ZAN (zéro artificialisation nette), la construction hors-site offre, en effet, une alternative vertueuse et économique pour accroître l'offre de logements.

Enjeux réglementaires, sociétaux et écologiques

Exposée à des enjeux réglementaires -une nouvelle REP et la RE2020, pour ne citer qu'elles- la construction industrialisée, modulaire et hors-site connaît encore quelques freins normatifs et culturels mais qui se lèvent progressivement, comme le révèlent les résultats du Baromètre Hors-Site 2022, réalisé en partenariat avec le Campus Hors-Site et présenté par Jean-Pierre Leblanc, organisateur du salon Batimat. Le rapprochement de l'ACiM avec de grands acteurs institutionnels clés tels que le CSTB, la DHUP (Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages), l'INRS et l'OPPBTB confirment l'intérêt croissant pour cette industrie et son potentiel de valorisation dans le temps. En fabriquant des modules tels que des bases-vie plus performantes sur les plans environnemental et économique, dans un contexte d'inflation, et en relocalisant les travaux réalisés sur les chantiers vers des usines offrant des conditions de travail plus confortables et attractives, la filière s'ouvre de nouvelles perspectives en phase avec les mutations sociales et sociétales. *« Il y a un alignement des planètes sur le bas carbone, le bien-être au travail et la performance économique favorable au développement de la construction hors-site et modulaire », assure Éric Aurenche.*

2024, une année anniversaire

L'année 2024 sera donc celle des grands chantiers pour l'ACiM qui fêtera ses 20 ans. En premier lieu, celui de la communication et du marketing qui feront l'objet de réflexions stratégiques pour les trois années à venir. En second lieu, celui du digital, pour adapter les outils de la profession aux évolutions technologiques et aux nouveaux modes d'expression, notamment auprès des jeunes générations et du grand public. En troisième lieu, et non des moindres, celui de l'élaboration de règles professionnelles modulaires qui feront références sur le marché. *« Il s'agit là d'un sujet majeur pour la profession qui servira de mètre-étalon pour tous les acteurs de l'écosystème du bâtiment », note Éric Aurenche.* Enfin, l'internationalisation de l'industrie modulaire s'imposera, également, comme un point de préoccupation pour les entreprises françaises (notamment avec l'arrivée d'opérateurs chinois du modulaire qui s'emparent de la normalisation du secteur). Autant de défis à relever que de combats à mener pour la profession.

Un bouquet d'innovations

Moment inédit de cette nouvelle édition du colloque, l'ACiM a mis en lumière les entreprises innovantes du secteur en donnant la parole aux lauréats du concours Accélérons, organisé par l'entreprise Cougnaud et du concours Nova, lancé par Avelis. Les porte-paroles d'Equium, développeur d'un compresseur pour pompes à chaleur (qui utilise les propriétés des ondes acoustiques couplées à un gaz neutre pour produire de la chaleur et du froid) et de Oghji, créateur d'un tableau électrique intelligent (permettant de piloter à distance et d'optimiser les flux énergétiques), ont ainsi présenté leur solution et leurs déploiements à travers des partenariats noués avec des opérateurs publics ou privés.

A propos de l'ACiM

Les missions de l'ACiM, syndicat professionnel des acteurs de la construction industrialisée et modulaire, sont de promouvoir les métiers de la construction modulaire et des bâtiments industrialisés, de représenter les acteurs du marché auprès de toutes instances normatives et/ou réglementaires se rapportant à la construction, l'urbanisme et la fiscalité, d'élaborer les documents spécifiques à ces métiers, de valoriser l'offre produits / services et de définir des minima de qualité et de sécurité et les faire connaître.

Le syndicat professionnel des Acteurs de la Construction Industrialisée et Modulaire (ACiM) regroupe aujourd'hui les principaux acteurs de ce secteur (50 membres). Le marché français du modulaire représente près de 8 000 emplois pour un chiffre d'affaires de près de 1 Md€.

Contact presse :

ACiM-DLR : Florence Dupont - 06 89 43 24 56 - f.dupont@dlr.fr